

# **COMMISSION PERMANENTE**

REUNION DU 28 JUILLET 2021

**RAPPORT DE MONSIEUR**  
**LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**DELEGAZIONE GENERALE CHÌ ABILITEGHJA LAUDA  
GUIDICELLI CUNSIGLIERA ESECUTIVA DOMINIQUE  
LIVRELLI, CUNSIGLIERU ESECUTIVU IN CARICA DI  
AFFINE DI FIRMÀ ATTI PASSATI IN A FORMA  
AMMINISTRATIVA**

**DÉLÉGATION GÉNÉRALE HABILITANT LAUDA  
GUIDICELLI CONSEILLÈRE EXÉCUTIVE ET DOMINIQUE  
LIVRELLI, CONSEILLER EXÉCUTIF AUX FINS DE  
SIGNATURE D'ACTES PASSÉS EN LA FORME  
ADMINISTRATIVE**

## **RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

J'ai l'honneur de soumettre à l'Assemblée de Corse le présent rapport en vue d'approuver la délégation de portée générale habilitant Mme Lauda GUIDICELLI Conseillère Exécutive (pour le Cismonte) et M. Dominique LIVRELLI Conseiller Exécutif (pour le Pumonti) aux fins de signature d'actes passés en la forme administrative.

Votre Assemblée, par délibération n° 18/191 AC de l'Assemblée de Corse du 28 juin 2018, avait désigné Mme Lauda GUIDICELLI et M. Jean BIANCUCCI.

Les Directions de la Collectivité de Corses amenées à rédiger des actes administratifs de cessions, acquisitions, échanges ou autres doivent conformément à l'article L 1311-13 du CGCT faire recevoir et authentifier l'acte par le Président du Conseil exécutif de Corse en vue de sa publication au Service de la Publicité Foncière et le faire signer par un adjoint ou vice-président dans l'ordre de leur nomination.

En conclusion je vous propose :

- D'approuver la délégation générale aux fins de signature de tous actes passés en la forme administrative.
- D'autoriser Mme Lauda GUIDICELLI, Conseillère exécutive (pour le Cismonti) et M. Dominique LIVRELLI Conseiller exécutif (pour le Pumonti) à signer les dits actes qui seront publiés au Service de la Publicité Foncière de Bastia ou d'Aiacciu.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.